

~~à paraître dans:~~

Neveu, Franck; Blumenthal, Peter; Le Querler, N. (éd.):
Au commencement était le verbe. Syntaxe, Sémantique et Cognition.
Mélanges pour Jacques François.
Bern: Peter Lang, 2011

version revue le 29.11.2010

Les «verbes d'interaction sociale»: implicatures conventionnelles et critères de classification

Achim STEIN, Universität Stuttgart

Introduction

La structure des hiérarchies conceptuelles s'appuie en général sur le concept de l'hyponymie. Bien que ces ressources jouent un rôle important dans la description sémantique et dans le traitement automatique du langage, l'hyponymie n'est pas une relation bien définie, et si sa mise en œuvre paraît peu problématique dans le domaine nominal, elle l'est beaucoup plus dans le domaine verbal. Dans cette contribution, nous analysons les «verbes d'interaction sociale» (VIS) qui, loin de constituer une classe homogène, présentent le problème particulier des composantes sémantiques implicites.

Dans la première partie, nous évaluerons le traitement de cette classe dans quatre ressources lexicales importantes. La deuxième partie est une analyse sémantique de ces composantes implicites qui montrera que les normes sociales véhiculées par ces verbes sont en général des implicatures conventionnelles (ICs). Dans la troisième partie, nous appliquerons cette analyse à un certain nombre de VIS français.

1. Classifications des verbes d'interaction sociale

Bien que le locuteur normal n'ait pas forcément une intuition sémantique claire pour les «verbes d'interaction sociale» (VIS), ces verbes sont

considérés comme une classe dans plusieurs travaux, dont nous présentons quatre dans cette première partie.

1.1. *English Verb Classes and Alternations*: une classification syntaxique

Dans *English Verb Classes and Alternations*, Levin (1993: 200sq) distingue trois sous-classes (exemplifiées par les vedettes anglaises *correspond*, *meet* et *marry*) en se basant sur les propriétés syntaxiques des verbes, dont la plus importante est la possibilité de réaliser un sujet collectif, alternant avec la combinaison d'un sujet singulier avec un complément prépositionnel (*Max et Léa étaient d'accord* vs *Max était d'accord avec Léa*) ou bien avec un complément d'objet direct (*Max et Léa s'embrassent* vs *Max embrasse Léa*). La troisième classe réunit les propriétés des deux premières (cf., en français, *Max et Léa se rencontrent* vs *Max rencontre Léa* vs *Max se rencontre avec Léa*). Nous constatons que ces propriétés syntaxiques sont trop générales: pour le premier groupe (*correspond verbs*), Levin énumère plus de cinquante verbes, et dans bien des cas, comme *collide* («collisionner») ou *agree* («être/tomber d'accord»), la composante sociale se limite au fait que le verbe sous-catégorise deux arguments humains. Les deux autres classes sont sémantiquement mieux définies et ont un nombre de membres plus limité. Nous en retenons les verbes *embrasser* et *saluer* pour notre analyse dans la troisième partie.

Finalement, certains verbes qui sont intuitivement considérés comme des VIS, puisqu'ils mettent en jeu des relations sociales, ont été attribués à d'autres classes dans Levin (1993): les verbes *steal* «voler» et *betray* «trahir, livrer», par exemple, font partie des «verbs of possessional deprivation» (à cause de leur propriété syntaxique de montrer l'inversion locative). Notre analyse inclura également ces deux verbes.

Contrairement à l'approche de Levin (1993) nous argumenterons, dans la deuxième partie, en faveur d'une définition qui se fonde sur la structure sémantique interne de ces verbes.

1.2. *FrameNet*: une approche cognitive

FrameNet est la deuxième ressource importante pour la description des verbes. Il existe des projets visant à appliquer le modèle à d'autres langues (*cf.* Mouton *et al.* (2010) pour le français).

FrameNet ne propose pas de classification directe des verbes, mais, inspirée par des théories cognitives, associe les constructions verbales avec des *frames*. Un *frame* est une structure conceptuelle: «a script-like conceptual structure that describes a particular type of situation, object or event along with its participants and props» (Ruppenhofer *et al.* 2006). Concernant les VIS, le fait que le groupement est motivé par des critères cognitifs et l'hétérogénéité des classes retenues par Levin (1993) rendent la comparaison de ces deux approches difficiles (pour une tentative *cf.* Baker/Ruppenhofer 2002). Nous constatons que plusieurs *frames* sont pertinents pour les verbes que Levin a classés dans les VIS:

- COMMUNICATION-CONVERSATION (*chat*)
- HOSTILE-ENCOUNTER (*struggle*)
- PERSONAL-RELATIONSHIP (*marry*)
- et DISPLAY-OF-AFFECTION (*caress*).

Un problème particulier du traitement sémantique de FrameNet apparaît clairement dans le domaine des VIS: les composantes implicites ne peuvent être récupérées directement à partir de la description des *frames*. Nous donnons deux exemples:

Le verbe *steal* «voler» est associé avec les deux *frames* 'SELF-MOTION' et 'THEFT'. 'THEFT' a les rôles «PERPETRATOR» et «VICTIM», le dernier étant défini comme «the person [...] who owns the goods before they are taken away by the perpetrator». La relation de possession présupposée par *voler* fait partie de la définition du rôle et n'établit qu'une relation temporelle entre la possession et l'action. La définition ne contient aucune norme sociale qui distinguerait cette action d'un changement de propriété «normal» (ou légal).

Dans le cas d'*abandonner*, l'implicature fait partie de la définition du *frame* 'QUITTING-A-PLACE': «In many words which evoke this frame, there is an additional implication that the SELF-MOVER is discontented with the Source location.». Cette définition n'est applicable qu'à certaines des

unités lexicales, par exemple *emigrate* «émigrer» (ce qui est correctement indiqué). Elle ne tient pas compte des normes ou régulations qui sont impliquées par des verbes comme *abandon*, *defect* ou *desert*.

1.3. *WordNet*: une hiérarchie conceptuelle

WordNet est une base de données lexicales, développée pour l'anglais à Princeton, mais des versions pour le français et d'autres langues européennes ont vu le jour dans le projet EuroWordNet. La classification de WordNet ne se fonde pas sur les constructions, mais accorde la priorité au sens: un ensemble de sens synonymes forme un *synset*, sans que des classes abstraites soient définies pour autant. Puisque les *synsets* forment une hiérarchie conceptuelle, WordNet implémente directement le concept de l'hyponymie tout en le problématisant.

Fellbaum (2002: 24) remarque que ce n'est qu'en apparence que l'hyponymie verbale ressemble à l'hyponymie nominale. Elle constate que les tests servant à identifier les hyponymes nominaux (*x is a y*) ne sont utilisables que si l'on modifie la relation en convertissant les verbes (*x-ing is a kind of y-ing*). Ces faits justifient, selon elle, la création du concept de la troponymie, qu'elle définit comme suit (Fellbaum 1999, 79):

In WordNet the many different kinds of elaborations that distinguish a “verb hyponym” from its superordinate have been merged into a manner relation that Fellbaum and Miller (1990) have dubbed *troponymy*. The troponymy relation between two verbs can be expressed by the formula *To V1 is to V2 in some particular manner*. *Manner* is interpreted here more loosely than in Talmy's work, for example, and [...] troponyms can be related to their superordinates along many semantic dimensions.

La relation de troponymie est distinguée de celle de l'implication (*entailment*) de la manière suivante (Fellbaum 1999, 77):

Entailment is used here to refer to the relation between two verbs V1 and V2 that holds when the sentence *Someone V1* logically entails the sentence *Someone V2*. For example, *snore* lexically entails *sleep* because the sentence *He*

is snoring entails *He is sleeping*; the second sentence necessarily holds if the first one does.

Par rapport aux VIS, Fellbaum (1999: 72) constate:

Verbs of social interaction, though constituting a coherent semantic field, encompass a number of different semantic subdomains, including politics (*elect, depose*), work (*hire, subcontract, strike*), and interpersonal relations (*court, marry*).

Il est évident que les sous-domaines *politique, travail, etc.* ne constituent pas des domaines dans le sens strict d'une hiérarchie conceptuelle, et n'ont donc aucun rapport avec la relation troponymique définie auparavant, ne serait-ce qu'avec des concepts assez abstraits tel que «agir politiquement». Le EuroWordNet français étant trop pauvre pour fournir un nombre d'entrées suffisant, nous avons vérifié dans le Princeton WordNet (version 3.0) les principes de la classification des VIS. Les sens du verbe *steal* («voler») nous servent d'exemple:

Sense 1 steal – (take without the owner's consent; “Someone stole my wallet on the train”; “This author stole entire paragraphs from my dissertation”)

< **take** – (take by force; “Hitler took the Baltic Republics”; “The army took the fort on the hill”)

Sense 2 steal, slip – (move stealthily; “The ship slipped away in the darkness”)

< **move** – (move so as to change position, as of a body part (nontranslational motion): “He moved his hand slightly to the right”) [...]

Sense 3 steal – (steal a base, in baseball)

< **gain**, advance, win, make headway, get ahead, gain ground – (obtain advantages, such as points, etc.; “The home team was gaining ground”)

Sense 4 sneak, mouse, creep, steal, pussyfoot – (to go stealthily or furtively:

“[...] instead of sneaking around spying on the Drunk house”.)

< **walk** – (use one's feet to advance; advance by steps)

Les différents sens de *steal* montrent que les hypéronymes (*take, move, gain, walk*) indiquent un sens de base, tandis que les définitions contiennent des composantes sociales, par exemple «sans la permission du propriétaire» ou «clandestinement», ou bien se réfèrent à des situations conventionnelles comme les matchs de baseball.

Par conséquent, les VIS qui sont relativement vagues par rapport à l'évènement dénoté sont attachés très haut dans la hiérarchie. Ainsi, le verbe *punish* «punir» est attaché au nœud maximal malgré son sens social relativement complexe («inflict a penalty or sanction on (someone) as retribution for an offense»). Ce principe d'utiliser le sens dénotatif pour classer les sens verbaux est appliqué de manière assez consécutive dans WordNet.

1.4. *Les verbes français*: une base de données syntactico-sémantique

Les verbes français (LVF) sont une ressource importante pour l'analyse sémantique des verbes français. LVF est un dictionnaire (Dubois/Dubois-Charlier 1997) et une base de données syntaxique et sémantique décrivant plus de 25.000 sens de 12.310 verbes. Contrairement à WordNet, les auteurs de LVF n'ont fait aucune tentative visant à hiérarchiser les entrées. Et pourtant, puisque les descriptions des sens verbaux sont basées sur de nombreux facteurs syntaxiques, sémantiques et contextuels, elles pourraient, en principe, servir à extraire certaines classes verbales (cf. François/Le Pesant/Leeman 2007; François 2008). Nous présentons quelques-unes de ces possibilités.

Dans la colonne «domaine» de la base de données, la base LVF fournit une première classification grossière. L'étiquette «SOC» (sociologie) est un candidat prometteur, mais le fait que les domaines se chevauchent et que LVF n'attribue qu'un seul domaine par sens rend l'extraction des VIS difficile. Le sens «voler» est attribué au domaine monétaire (étiqueté «MON»), tandis que l'étiquette «SOC» est attribuée au mouvement dans un contexte social (*voler au secours de qqn*) et à des vols abstraits (*voler quelques minutes de son temps*). Le fait que 2922 sens sont étiquetés «SOC» indique également que ce domaine est trop vague pour servir de critère classificationnel.

Les quatorze étiquettes de «classe générique» constituent un deuxième type d'information pouvant permettre une classification, mais

les verbes étiquetés «SOC» sont répartis de manière assez égale à travers ces classes, avec une légère prépondérance de «H» (état physique et comportement; 404 sens) et de «U» (union, réunion; 303 sens).

Le troisième type d'information fourni par LVF est la colonne «OPER», un opérateur sémantique qui représente de manière semi-formelle le sens et, parfois, des informations syntaxiques supplémentaires concernant la sélection des pronoms ou la présence d'un argument. Les corrélations entre le domaine, la classe générique et l'opérateur sémantique peuvent en effet servir à extraire des sens qui pourraient former une classe de VIS. Pour les 404 sens «SOC+H», par exemple, les éléments combinés «ag+ql» («comportement humain» plus «qualité») sont parmi les éléments d'«OPER» les plus fréquents, tout comme «(qc)ê.e.état mvs» («être en mauvais état»), où «mvs» introduit un jugement qui pourrait indiquer une norme sociale (*cf.* section 2). Cette information pourrait servir à extraire des VIS, mais elle ne semble pas être attribuée de manière consistante: ainsi, «mvs» ne fait pas partie de l'opérateur sémantique de *voler*, bien que ce verbe exprime indiscutablement une norme sociale.

Enfin, la description syntaxique fournie par LVF pourrait permettre une approche similaire à celle de Levin (1993) consistant à combiner les propriétés syntaxiques avec le domaine sémantique. Ainsi, la combinaison du domaine «SOC» avec la spécification d'un sujet humain au pluriel («P7...») fournit 61 occurrences que l'on pourrait qualifier de VIS (*aborder, accoster, affronter, ameuter, etc.*).

LVF pourraient donc offrir plusieurs voies menant à une classification sémantique, mais le domaine «SOC» représente une classification *a priori* dont les critères ne sont pas définis de manière explicite. La comparaison avec les verbes retenus par Levin montre aussi que certains VIS manquent: le fait que les deux entrées d'*embrasser* qui nous intéressent ici (01 'bécoter' et 02 'serrer, étreindre') ne soient pas classifiées «SOC», mais «SOM» (physiologie) confirme la tendance que nous avons constatée dans WordNet, consistant à privilégier le sens dénotationnel dans la classification de ces verbes.

Notre discussion de quatre ressources lexicales a montré que les composantes «sociales» des sens verbaux sont représentées de manière très différente et ne fournissent pas une classe de VIS homogène. Puisque la classification des ressources s'appuie en général sur la dénotation des verbes, le sens implicite est ou absent de la description ou représenté de manière non consistante. Le chapitre suivant analysera plus en détail ces composantes implicites.

2. Normes sociales et implicatures conventionnelles

Cette partie analysera les composantes non dénotationnelles du sens verbal, particulièrement importantes pour les VIS. Nous appuyons notre analyse sur la distinction entre implicatures conventionnelles et non conventionnelles proposée par Grice (1975) et leur traitement dans les travaux subséquents. Nous essaierons d'appliquer aux VIS l'approche de Potts (2005) qui, contrairement à Bach (1999), distingue le sens conventionnellement implicite du sens extensionnel (donc de «ce qui est dit», appelé par lui *at issue content*) en définissant les implicatures conventionnelles (abrégées CI chez Potts, et IC ici) comme suit:

- a. CIs are part of the conventional meaning of words.
- b. CIs are commitments, and thus give rise to entailments.
- c. These commitments are made by *the speaker of the utterance* by virtue of the meaning of 'the words he chooses'.
- d. CIs are logically and compositionally independent of what is '*said* (in the favored sense)', i.e. independent of the at-issue entailments. (Potts 2005: 11)

En suivant Karttunen/Peters (1979), Potts propose une analyse bipartite contenant deux expressions logiques, l'une pour le contenu de la phrase (la dénotation) et l'autre pour ce que la phrase contribue aux ICs. La proposition implicite est calculée à partir du *at issue content* moyennant une fonction d'IC (*conventional implicature functor*). Cette description de Potts accorde aux ICs un statut singulier, puisqu'il les distingue des présuppositions d'une part, et du sens dénotationnel de l'autre.

Certains travaux rapprochent les implicatures conventionnelles des présupposées (Karttunen/Peters 1979, ou Ducrot 1972 dont la définition

de l'implication conventionnelle rejoint celle de la présupposition: indépendante du contexte, non annulable, etc.). Le «P family test» regroupe plusieurs tests bien établis qui montrent que les présuppositions subsistent même dans des contextes négatifs, interrogatifs ou hypothétiques (Chierchia/McConnell-Ginet 2000, 350). Ces propriétés distinguent les présuppositions des implications et des implicatures conversationnelles, mais rangent les ICs avec les présuppositions.

- (1) a. Max embrasse Léa.
b. Max touche Léa.
- (2) a. Max a une fille.
b. Max a exactement une fille.

Mais les ICs sont différentes dans la mesure où elles dépendent uniquement de ce qui est stipulé par le système linguistique («only on what is stipulated by the language system», Chierchia/McConnell-Ginet 2000, 361). Les ICs ont leur origine dans le sens lexical, et dépendent donc du choix du locuteur à employer un lexème particulier, contrairement aux implicatures conversationnelles qui dépendent des facteurs pragmatiques du contexte et des maximes conversationnelles.

Pour démontrer le statut particulier des ICs, Potts (2005) développe des tests qui distinguent le contenu présupposé du contenu conventionnellement impliqué. Il montre que, si les présupposés sont annulables, les ICs ne le sont pas. Appliqué au verbe *voler*, son test fournit les données suivantes:

- (3) Max a volé le livre de son frère.
 - C'est ridicule: son frère ne possède pas de livre.
 - C'est ridicule: son frère lui a permis de prendre le livre.
 - #C'est ridicule: il est permis de prendre ce qui appartient aux autres.

La formule *c'est ridicule* peut introduire l'annulation du contenu présupposé (le fait que le frère de Max possède le livre) et donc présenter l'emploi du verbe *voler* comme inacceptable dans ce nouveau contexte (où le frère ne serait pas propriétaire du livre). Cependant, il est très difficile, voire impossible, d'annuler l'IC («on ne doit pas prendre ce qui appartient aux autres»). La tentative d'annuler cette composante entraînerait

une interruption du discours, car elle donnerait très probablement lieu à une discussion sur ces normes sociales.

Si les contenus normatifs des VIS sont des ICs, il doit être possible de les réfuter sans mettre en jeu la vérité de la proposition exprimée. L'application du test à d'autres candidats de la «classe» des VIS montre que, bien que la norme sociale soit plus ou moins forte pour les différents verbes, cette différence est pourtant nette. La première réfutation, portant sur la présupposition, est plus acceptable que la deuxième, portant sur l'IC:

- (4) Max a trompé Léa avec la voisine.
 - Ridicule: Max et Léa ne sont pas mariés/ensemble.
 - #Ridicule: Un homme marié (etc.) a le droit de coucher avec d'autres femmes.

- (5) Pour se venger, il a livré son père aux Fédéraux.
 - Ridicule: Son père n'avait pas de secrets devant les Fédéraux.
 - #Ridicule: On a le droit de révéler les secrets de quelqu'un d'autre.

- (6) Max a salué son voisin
 - Ridicule: Max n'a pas rencontré son voisin.
 - #Ridicule: On n'est pas obligé de saluer ses voisins.

Pour *tromper*, la norme est mieux établie (par exemple par le décalogue) que pour *venger* ou *livrer*. Mais dans les trois phrases, le test de négation montre que le contenu de la première réplique est en effet présupposé (*Max n'a pas trompé Léa avec la voisine* implique *Max et Léa sont mariés/ensemble*, etc.), et que l'IC n'est pas affectée par la négation.

Si ces données montrent que les composantes normatives sont différentes des présuppositions, elles ne servent pas à les dissocier du sens dénotationnel. Pour montrer qu'elles sont des ICs, et non pas des implications sémantiques (p implique q ssi chaque situation qui rend p vrai rend q vrai), il faut démontrer leur indépendance vériconditionnelle. Bien que l'intuition soit troublée par la modalité de ces normes, il semblerait en effet que la norme de l'exemple survive sans problème à la négation, c'est-à-dire que *Max n'a pas trompé Léa avec la voisine* implique toujours l'interdiction «une personne mariée (etc.) ne doit pas...».

Nous constatons donc que les VIS, au moins ceux que nous avons analysés jusqu'ici, contiennent des composantes sémantiques qui ne font partie ni de leur sens conventionnel, ni de leur présupposition et qui ne sont pas non plus impliquées. Ces composantes peuvent être considérées comme des ICs d'après la définition de Potts (2005).

3. Le sens des verbes d'interaction sociale

Dans cette partie, nous appliquerons notre analyse, et plus spécialement la distinction entre dénotation, présupposition et IC, à une sélection de VIS français issus de plusieurs domaines (changement de possession, rencontres et salutations, relations interpersonnelles, comportement politique). Pour chaque verbe, la dénotation sera distinguée des contenus présupposés et implicites, qui seront discutés plus en détail après.

- (7) *voler*: a vole b à c
dénote «a prend b à c»
présuppose «c possède b»
implicite «a ne doit pas prendre b»
- (8) *confisquer*: a confisque b à c
dénote «a prend b à c»
présuppose «a a le droit de [prendre b à c]» et «c possède b»
implicite «c ne doit pas posséder b»
- (9) *s'emparer*: a s'empare de b
dénote «a prend b»
présuppose: –
implicite «a ne doit pas avoir b»
- (10) *embrasser*: a embrasse b
dénote «a touche b avec ses lèvres»
présuppose «a est en contact avec b»
implicite «a aime b»
- (11) *embrasser*: a embrasse b
dénote «a touche b avec ses bras»

présuppose «a est en contact avec b»
implicite «a est courtois envers b»

- (12) *saluer*: a salue b
dénote «a lève une partie du corps ou dit qqch»
présuppose «a est en contact avec b»
implicite «a est courtois envers b»
- (13) *trahir*: a trahit b à d
dénote «a donne à d l'information b»
présuppose «a sait b» et «c sait b»
implicite «personne sauf c ne doit savoir b»
- (14) *livrer*: a livre c à d
dénote «a donne à d l'information b»
présuppose «il existe une information b liée à c» et «a sait b»
implicite «personne ne doit savoir b»
- (15) *tromper*: a trompe b avec c
dénote «a fait P avec c»
présuppose «il existe une relation R (a,b) »
implicite «R doit continuer»
- (16) *abandonner*: a abandonne b
dénote «a arrête de faire P»
présuppose «a fait b» (ou «il existe une relation non spécifiée entre a et b»)
implicite «P doit continuer»
- (17) *élire (comme c)*: a élit b
dénote «a sélectionne b et a élit c»
présuppose «a a le droit d'élire c»
implicite «a doit sélectionner le meilleur b pour c»

Les trois premiers verbes représentent le domaine de la possession. Tous les trois dénotent que «a prend b», et présupposent que cet acte de prendre a lieu malgré une interdiction légale (*voler*) ou dans le cadre d'un exercice d'autorité (*confisquer*) ou de manière violente ou non approuvée (*s'emparer*). Les deux verbes *voler* et *s'emparer* expriment différents degrés de la norme «a ne doit pas prendre ou avoir b», mais diffèrent surtout par rapport à leurs présuppositions, puisque seul *voler*

présuppose une relation de possession, tandis que *s'emparer* peut avoir lieu indépendamment d'un propriétaire, comme dans . Puis, les normes sociales implicites par *s'emparer* sont plus vagues et peuvent se limiter à transmettre l'information que la manière de prendre b n'est pas approuvée, comme dans .

(18) Et comme prévu elle se lève, s'empare d'un morceau de pain pour la route, quitte précipitamment le restaurant, court vers son domicile. (*Le Monde*, 14.12.2002, p. 2)

(19) Le britannique est prêt à mettre 13,1 milliards d'euros sur la table pour s'emparer de l'opérateur français. (*Le Monde*, 26.11.2002, p. 20)

Le verbe *confisquer* exprime la norme supplémentaire «avoir le droit ou être autorisé à prendre b», qui fait partie de son contenu présupposé (survivant à la négation, mais annulable).

Dans le domaine des rencontres et des salutations, les normes sont beaucoup moins bien définies que dans le domaine de la possession. Le verbe *embrasser* est un exemple intéressant. Les deux sens distingués dans et sont différenciés par le degré d'intimité. Le sens de base, dérivé de *bras*, est celui de «prendre et serrer entre ses bras», son dérivé métonymique est celui de «donner un baiser». Quant aux normes sociales, nous les découvrons dans la dénotation et dans l'IC: les composantes instrumentales «dans ses bras» et «avec les lèvres» sont des implications sémantiques du sens dénotationnel, tandis que le degré d'intimité ou de sympathie («être courtois» ou «aimer») est conventionnellement implicite. Ces normes sont évidemment moins rigides que celles qui concernent les relations de propriété. Elles devraient probablement être atténuées à «avoir l'intention de démontrer sa politesse ou son amitié», par exemple dans le contexte de la codification politique (*cf. Brejnev embrassa Honnecker*).

Quant à son implicature, le verbe *saluer* est très proche d'*embrasser*: il dénote une composante instrumentale sous-spécifiée (mouvement d'une partie du corps ou émission d'un signal acoustique). Les deux verbes, *s'embrasser* et *saluer*, présupposent une situation de contact social (de rencontre ou de départ).

Les verbes suivants, *trahir*, *livrer*, *tromper* et *abandonner*, mettent en œuvre des relations plus complexes. Dans le domaine de la trahison nous distinguons entre les verbes *trahir* et *livrer*, reliées dans la mesure où trahir l'information b (à une personne externe d) implique la trahison de la personne c détenant cette information b. Les deux verbes présupposent que c détient l'information b et implicite que personne d'autre ne doive la posséder. Nous rappelons que cette manière de traduire le verbe polysémique anglais *betray*, qui se construit avec les deux classes d'objets, informations et personnes, se heurte à deux obstacles: la réalisation des deux compléments de *trahir* n'est pas courante (Littré cite *Rodogune* de Corneille: *elle [Laonice] eût pu trahir son secret aux princes*; les corpus ou internet ne fournissent que de rares exemples comme *Fedorenko a trahi des informations sur le programme soviétique de missile à Ames*¹), et *livrer* porte plutôt sur la conséquence temporelle de la trahison (le fait de remettre la personne c entre les mains de d).

Le sens de *tromper* (correspondant au sens tromper 02 du LVF) est caractérisé par l'existence d'une relation entre deux individus a et b (mariage ou autre forme sociale justifiant que l'on nomme a et b un couple), et cette relation est associée avec certaines actions que l'on exécute exclusivement à l'intérieur de ce couple. *Tromper* dénote qu'une de ces actions P est exécutée avec un tiers c. La norme sociale peut être formulée de manière positive ou négative: «La relation entre a et b doit persister» ou «ni a ni b ne doit exécuter avec c les actions associées avec la relation R». Le problème consistant à définir précisément ces normes tient au fait qu'elles se situent dans différents domaines: elles sont en partie légales, en partie morales, et diachroniquement variables (cf. les changements de la notion de culpabilité dans la législation concernant le divorce). Par conséquent, *trahir* peut être utilisé métaphoriquement dans des domaines beaucoup moins bien définis: dans , *trahir* présuppose une relation étroite entre le président Chirac et les familles, implicite que cette relation devrait persister, et dénote qu'elle a été endommagée par une relation (non spécifiée) entre Chirac et les lois sur l'avortement:

(20) [...] M. Chirac a «trahi la famille française» avec les lois sur l'avortement
[...]. (Le Monde, 3.5.2002, p. 6)

¹ http://www.worldlingo.com/ma/enwiki/fr/Aldrich_Ames, consulté le 21.11.2010.

Le verbe *abandonner* est assez proche de *trahir* par rapport au contenu implicite. Il présuppose également l'existence d'une relation sous-spécifiée entre a et b et dénote que cette relation est endommagée. Les sens des deux verbes *trahir* et *abandonner* pourraient donc être généralisés en disant qu'ils implicite qu'une certaine relation doit persister et qu'ils dénotent un événement qui endommage cette relation.

Finalement, nous avons sélectionné le verbe *élire* pour représenter le domaine du comportement public ou politique. Une élection est l'acte de choisir par un vote une personne b, destinée à remplir une fonction c. Si un nombre suffisant de personnes a votent pour b pour remplir la fonction c, cette action entraîne que b est élu (nous écartons ici les aspects de la quantification sur a de notre analyse). *Élire* présuppose «a a le droit de voter», mais l'implicature est plus difficile à définir: un bon citoyen est supposé participer à une élection démocratique et voter en accord avec ses convictions, c'est-à-dire choisir la personne qu'il considère la meilleure pour remplir la fonction c. Cette norme survit même au cas où elle serait défiée par les connaissances encyclopédiques; il s'agit donc d'une IC, cf. dans :

- (21) Les Italiens ont élu Berlusconi comme président.
#C'est ridicule: ils ne croient pas que Berlusconi est le meilleur président.

Une telle norme est variable dans la mesure où le système social varie: dans un pays corrompu, les électeurs peuvent la transgresser en votant pour un candidat même si celui-ci n'est pas considéré comme étant le meilleur pour cette fonction.

Conclusion

Dans notre résumé du traitement des verbes d'interaction sociale (VIS) dans quatre ressources lexicales françaises (ou existant en version française), nous avons montré qu'aucune classification satisfaisante n'a été proposée jusqu'à présent. Ceci est dû d'une part aux particularités de la relation d'hyponymie dans le domaine verbal, analysé surtout par Fell-

baum (1999, etc.), et de l'autre aux caractéristiques sémantiques des VIS que nous avons analysées dans la deuxième partie.

Avec Potts (2005) nous avons montré que la distinction entre plusieurs types de contenu implicite, notamment entre les présuppositions et les implicatures conventionnelles (IC) est bien fondée et valable pour les verbes que nous avons retenus intuitivement comme étant des VIS, et qui rejoignent en partie les verbes retenus dans les ressources présentées dans la première partie.

Les résultats de cette analyse montrent qu'une classification homogène serait impossible si elle se fondait sur la dénotation de ces verbes, qui se retrouveraient alors dans un grand nombre de domaines sémantiquement non connectés. Cependant, l'intuition que les VIS mettent en jeu des normes sociales, et le fait que ces normes sont en général implicites, véhiculées le plus souvent par des ICs, et de ce fait plus difficilement annulables que les présuppositions (également présentes dans la plupart des cas), suggèrent le recours aux contenus implicites pour définir les VIS.

Un VIS serait alors un verbe appartenant à un domaine quelconque, implicite (ou, plus rarement, présupposant) une ou plusieurs normes sociales. Ces normes peuvent être de nature diverse, allant des simples spécifications de manière (*avec les lèvres*), relativement proche du concept de la troponymie, jusqu'aux propositions déontiques (*On (ne) doit (pas)...*), en passant par des propositions exprimant une disposition mentale ou une attitude (*aimer, (vouloir) montrer sa sympathie, etc.*).

Bibliographie

- Baker, C.-F. & Ruppenhofer, J. (2002): «FrameNet's Frames vs Levin's Verb Classes». In: Larson, J. & Paster, M. (éds.), *Proceedings of the 28th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 27-38.
- Bach, K. (1999): «The myth of conventional implicature». In *Linguistics and Philosophy* 22, 327-366
- Chierchia, G. & McConnell-Ginet, S. (2000): *Meaning and Grammar*. MIT Press, Cambridge Mass.
- Dubois, J. & Dubois-Charlier, F. (1997): *Les verbes français*. Larousse, Paris.

- Ducrot, O. (1972): *Dire et ne pas dire*. Hermann, Paris.
- Fellbaum, C. (1999): *WordNet: An Electronic Lexical Database*. MIT Press, Cambridge Mass.
- Fellbaum, C. (2002): «On the Semantics of Troponymy». In Green, R., Bean, C., Myaeng, S. (éds.), *Relations*. Kluwer, Dordrecht, 52-67.
- François, J. (2008): *Entre événements et actions: les schèmes composés de constructions syntaxiques du dictionnaire 'Les verbes français' de J. Dubois & F. Dubois-Charlier*. *LIDIL*, 37.
- François, J., Le Pesant, D. & Leeman, D. (2007): «Présentation de la classification des Verbes Français de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier». *Langue Française* 153.
- Grice, H.-P. (1975): «Logic and Conversation». Cole, P., Morgan, J. L. (éd.): *Speech Acts*. Seminar Press, New York, 41-58.
- Horn, L.-R. (1989): *A natural history of negation*. Univ. of Chicago Press, Chicago.
- Karttunen, L. & Peters, S. (1979): «Conventional implicature». In Oh, C.-K., Dinneen, D. A. (éds.), *Syntax and Semantics 11: Presupposition*. Academic Press, New York, San Francisco, London, 1-56.
- Levin, B. (1993): *English Verb Classes and Alternations. A Preliminary Investigation*. University of Chicago Press, Chicago.
- Miller, G.-A. & Fellbaum, C. (1991): «Semantic Networks of English». *Cognition* 41, 197-229.
- Mouton, C., De Chalendar, G. & Richert, B. (2010): «FrameNet translation using bilingual dictionaries with evaluation on the English-French pair». *Proceedings of LREC*.
- Potts, C. (2005): *The logic of conventional implicatures*. Oxford University Press, Oxford.
- Ruppenhofer, J. & al. (2006): *FrameNet II: Extended Theory and Practice*. International Computer Science Institute, Berkeley.
- WordNet Version 3.0*. (2006): Princeton University.